



Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La loi d'orientation et de programmation sur l'École a été publiée. Pour autant, cette rentrée 2013 ne marque pas la rupture attendue. Certes, on ne peut tout changer en un an, notamment après la politique totalement destructrice du précédent gouvernement, mais on peut donner des signes. Certains ont été donnés. Ainsi, du point de vue des moyens, pour la 1<sup>e</sup> fois depuis de nombreuses années, la rentrée 2013 s'est effectuée dans notre département avec un nombre d'enseignant-e-s supérieur à l'année précédente. Cependant, ces postes couvrent à peine la hausse démographique dans les collèges. Du point de vue de la politique scolaire, ces signes se font attendre ou sont bien moins évidents. Pour ne citer que deux exemples, les discours autour de la remise en cause du LPC ont fait long feu... et le « cafouillage » autour de la suppression/non-suppression de la note de vie scolaire, même s'il peut paraître anecdotique ou symbolique, montre l'écart entre les attentes des collègues et la politique mise en œuvre par le gouvernement. Cependant, discours et méthode ont changé et les attentes et les espoirs restent d'actualité, notamment face aux « chantiers » annoncés : le collège, le lycée, l'éducation prioritaire, etc, sur lesquels nous serons extrêmement vigilant-e-s au respect de notre statut, de nos missions et des conditions d'étude des élèves et de travail de nos collègues.

En cette rentrée, des problèmes importants demeurent.

L'insuffisance du nombre de TZR aboutit déjà à des remplacements non assurés, notamment en Mathématiques, en Lettres, en Anglais... Le cas du collège de Châteauneuf-en-Thymerais peut suffire à illustrer la situation générale :

- en Arts Plastiques : un congé maternité non remplacé et un complément de service non pourvu, donc aucun cours d'Arts Plastiques n'est assuré depuis la rentrée ;
- en Français : un congé maternité et un congé maladie (peut-être long) non remplacés depuis la rentrée ;
- en Anglais : trois arrêts maladie la semaine dernière, dont un qui risque de durer.

Au total, dans le protocole de remplacement de cette semaine, 65 h de cours étaient proposées aux collègues !

Dans certaines disciplines, la parade a été trouvée et l'administration y a désormais régulièrement recours : faire assurer les remplacements en Maths par des enseignant-e-s de Sciences Physiques et en Technologie par des enseignant-e-s de STI est désormais un fait accompli. C'est pourtant une remise en cause scandaleuse de notre statut, de notre métier et de nos conditions de travail (tout comme de celles des élèves d'ailleurs). Quant au recours largement pratiqué aux contractuels, il n'est pas satisfaisant et la résorption de la précarité doit être un objectif réel.

D'après les informations transmises par nos collègues, de nombreux compléments de service et BMP sont également non pourvus en cette rentrée et certaines situations sont aberrantes. Ainsi, une collègue de Technologie assure son service sur le collège Arsène Meunier, la SEGPA du même établissement, le collège de Brou et celui de Courville ! A Bonneval, on compte au moins 10 collègues en service partagé dont un remplaçant de Sciences Physiques sur trois établissements pour assurer un enseignement de Mathématiques. Nous le pointons régulièrement. Le nombre de compléments de service est bien trop élevé, mettant de nombreux de collègues dans des situations extrêmement difficiles voire dangereuses. Sur cet aspect, quel a été l'impact de la redistribution de 31 bloc de 3 heures postes pour compenser l'arrivée de stagiaire ? Enfin, nous souhaitons rappeler, ainsi que l'a fait le tribunal administratif pour un de nos collègues, que beaucoup de ces compléments de services sont illégaux.

Concernant les effectifs, nous constatons une légère baisse de la moyenne départementale (de 24 à 23,75 élèves/classe) et du nombre de collèges et de classes dont l'effectif moyen atteint ou dépasse les 26 élèves/classe. Cependant, la situation de certains collèges est réellement inquiétante. C'est le cas à Anet avec des 6<sup>e</sup> à plus de 26 et des 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> à presque 28 de moyenne, dans un établissement où certaines salles ne peuvent matériellement pas en accueillir autant. A cela s'ajoutent des heures supplémentaires trop nombreuses, et des dispositifs d'aide qui ne sont plus assurés. Le SNES soutient l'action des enseignant-e-s du collège Mozart qui ont massivement refusé les heures supplémentaires au-delà de l'heure imposable. Le collège de Nogent-le-Roi connaît lui aussi une rentrée difficile, avec une grève d'établissement, que nous soutenons également, suivie à 90% par les personnels d'enseignement et d'éducation grévistes dès le 5 septembre pour dénoncer des effectifs trop chargés et réclamer davantage de moyens en heures postes et non en heures supplémentaires. Nous constatons d'ailleurs à la lecture du document que vous nous avez fourni que le taux d'HSA au collège de Nogent-le-Roi culmine à 10,3 %, soit très largement au-dessus de la moyenne départementale ! ... et qu'il a, avec le collège Mozart, le H/e le plus faible du département.

Enfin parmi tous les chantiers de la refondation de l'école lancé pour cette année scolaire, un seul contient quelques éléments de calendrier pour le moment, il s'agit de la refondation de l'éducation prioritaire. Le cadre prévoit « des remontées de terrain élaborées lors d'une demi-journée de concertation organisée dans chacun des réseaux », nous demandons à ce que ces demi-journées aient lieu sur des temps banalisés à minima dans chaque établissement Eclair et RRS du département.